Sortir ensemble de la crise plus forts

Pour une économie européenne compétitive, innovante et résiliente

Priorités du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie pour la présidence allemande du Conseil de l'UE

eu2020.de

Ministère fédéral
de l'Économie
et de l'Énergie

Mentions légales

Publié par le
Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi)
Relations publiques
11019 Berlin
www.bmwi.de

État
Juin 2020

Conception
PRpetuum GmbH, 80801 Munich

Crédits photos
BMWi / p. 36 – 37
BMWi / Bildkraftwerk / p. 8 – 9
BPA / Steffen Kugler / p. 4, 36
Deutsche Ständige Vertretung bei der EU / p. 36
gettyimages
Artur Debat / p. 18 – 19
Mischa Keijser / p. 26 – 27
Ralf Pollack / EyeEm / p. 12 – 13
iStock / mixmagic / p. 22 – 23
Marco Wanderwitz / p. 36

La présente brochure ainsi que d'autres sont disponibles auprès du
ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie
Relations publiques
Courriel : publikationen@bundesregierung.de
www.bmwi.de

Service central des commandes :
Téléphone : 030 182722721
Fax : 030 18102722721

Cette brochure est publiée dans le cadre du travail de communication du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie. Elle est diffusée gratuitement et n'est pas destinée à la vente. La distribution de cette brochure lors de manifestations électorales ou sur les stands d'information de partis est interdite ainsi que le fait d'y joindre, d'imprimer ou de coller des informations ou des supports publicitaires.

Table des matières

Préface 4

Le programme national pour la présidence allemande du Conseil 6

Le programme du Trio 7

Sortir ensemble de la crise plus forts 8

1. Décupler les forces de l'économie européenne 13

2. Préserver l'ouverture des marchés et créer des conditions de concurrence équitables 19

3. Renforcer la souveraineté numérique de l'UE 22

4. Gérer les mutations structurelles et saisir les opportunités qu'offre le Pacte vert pour l'Europe 27

Événements 31

Les visages de la présidence 36

Préface

Chers compatriotes européens,

Assurer la présidence du Conseil de l'Union européenne est un honneur immense pour chaque État membre mais aussi un grand défi et une grande responsabilité. Ceci est d'autant plus vrai à l'heure actuelle où la pandémie du coronavirus a profondément changé nos vies partout en Europe.

Pendant la présidence allemande du Conseil de l'UE, je préside, en tant que ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, les Conseils des ministres chargés de la Compétitivité, du Commerce, de l'Énergie, des Télécommunications et du Numérique et de la Cohésion. Dans toutes ces formations du Conseil, nous allons discuter de sujets d'avenir importants et participer à la décision sur l'orientation future de la politique économique de l'UE.

Pour moi, une rapide reprise économique et sociale est prioritaire. Parallèlement, nous pouvons et devons poser les jalons pour que le modèle économique européen reste une réussite. Je travaillerai de toutes mes forces et dans l'esprit de la solidarité européenne à faire sortir l'UE renforcée de la crise.

Pour ces six mois de présidence allemande du Conseil, je me suis fixé comme objectif de faire en sorte que l'industrie européenne, les petites et moyennes entreprises et les nombreux entrepreneurs courageux actifs en Europe restent compétitifs à l'échelle globale. Dans ce contexte, des marchés ouverts, des échanges basés sur des règles et des règles du jeu équitables sont inéluctables et constituent donc une priorité supplémentaire pour mon travail. Par ailleurs, nous devrions saisir ensemble les opportunités qu'offrent la numérisation et le Pacte vert pour l'Europe.

Je suis fermement convaincu que si nous tirons les bonnes leçons de la crise du coronavirus et si nous prenons les bonnes décisions, nous réussirons à nous conformer à notre devise « Tous ensemble pour relancer l'Europe ».

Peter Altmaier
Ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

Le programme national pour la présidence allemande du Conseil

Le gouvernement fédéral a adopté un programme national fixant les objectifs et les priorités pour les six mois de la présidence allemande du Conseil (du 1er juillet au 31 décembre 2020). Notre objectif :

« Tous ensemble pour relancer l'Europe »

On trouvera dans cette publication une présentation détaillée des priorités du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie dans le cadre du programme national.

INFORMATIONS UTILES

Avoir la présidence du Conseil de l'Union, qu'est-ce que cela veut dire ? | La présidence du Conseil de l'Union européenne est assurée à tour de rôle, pour une période de six mois, par les États membres. L'Allemagne a succédé à la Croatie ce 1er juillet et détient la présidence du Conseil pour le second semestre de 2020. La présidence du Conseil assume un rôle d'arbitrage et de conciliation. Elle doit être l'« honnête courtier » chargé de dégager des compromis et des solutions parmi les États membres représentés au sein du Conseil. C'est la raison pour laquelle le succès d'une présidence du Conseil ne se mesure pas tant aux intérêts nationaux que le pays détenteur de cette présidence a su faire prévaloir, mais à la cohésion qu'il a su établir au sein du Conseil et aux résultats qu'il a obtenus en concertation avec les autres États membres.

L'État membre qui détient la présidence du Conseil de l'U.E. exerce la direction du Conseil. Il préside les débats aussi bien des réunions ministérielles que des séances des commissions et des groupes de travail. La présidence représente le Conseil auprès des autres institutions de l'Union, dont la Commission et le Parlement européens, mais aussi devant les autres organisations internationales et les États tiers.

Les grands principes de la présidence allemande :

- Une maîtrise durable de la pandémie de Covid-19 et la relance économique
- Une Europe plus forte et plus innovante
- Une Europe juste
- Une Europe durable
- Une Europe de la sécurité et des valeurs communes
- Une Europe forte sur la scène internationale.

Les sujets économiques occupent une large place dans le programme national pour la présidence allemande du Conseil.

« La gestion des conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 sera au coeur de nos efforts. Dans cette logique, nous voulons suivre une stratégie de croissance durable et inclusive ayant pour objectif de renforcer l'économie, de sauver des emplois et de veiller à la cohésion sociale en Europe. Nous agissons pour que la transition vers une économie durable se fasse sur la base du pacte vert pour l'Europe (Green Deal) et pour que la transformation numérique y joue un rôle de premier plan. Pour la relance, il est également essentiel de renforcer le marché intérieur. »
(Extrait du chapitre « La réponse européenne à la pandémie de Covid-19 »)

Le programme du Trio

L'Allemagne, le Portugal et la Slovénie, qui forment un « trio de présidences », ont élaboré au préalable, pour la période de leur présidence, un projet de programme commun dit programme de dix-huit mois, qui a ensuite été adopté par le Conseil en juin 2020. Ce programme fixe les priorités qui feront l'objet des délibérations du Conseil lors des trois semestres à venir.

Les sujets économiques occupent également une large place dans le programme du Trio.

« Les trois présidences mettront tout en oeuvre pour rétablir et approfondir encore le marché unique, conduire la transition écologique et la transformation numérique, s'efforcer d'instaurer la souveraineté numérique, garantir l'autonomie stratégique de l'UE au moyen d'une politique industrielle dynamique, soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes entreprises, filtrer les investissements directs étrangers, mettre en place des infrastructures plus résilientes en particulier dans le secteur de la santé, et encourager la production de biens critiques en Europe pour réduire la dépendance excessive à l'égard des pays tiers – conformément aux principales recommandations de la feuille de route pour la relance. »
(Extrait de l'introduction du programme du Trio).

INFORMATIONS UTILES

Qu'est-ce qu'un « trio de présidences » ? |
Le « trio de présidences » est constitué par un ensemble de trois présidences successives. Ainsi, l'Allemagne forme avec le Portugal et la Slovénie une triple présidence qui couvre la période du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021. Cela signifie que le Portugal succédera à l'Allemagne et assumera la présidence du Conseil à partir de janvier 2021, pour laisser la place à la Slovénie six mois plus tard, en juillet. Les trois pays ont formé en 2007/2008 la première triple présidence de l'histoire de l'Union.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les programmes sur le site internet du gouvernement fédéral dédié à la présidence allemande du Conseil de l'UE :

eu2020.de

Sortir ensemble de la crise plus forts

Pour une économie européenne compétitive, innovante et résiliente

WI.DE

En raison de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, l'Union européenne (UE) est confrontée aux plus grands défis économiques et sociaux depuis qu'elle existe. Pour relever ces défis, une réponse commune au niveau européen s'impose. Nous devons réunir nos forces en faveur d'une Europe résistante et forte.

INFORMATIONS UTILES

Qu'est-ce que le Conseil de l'Union européenne ? | Appelé aussi Conseil des ministres, le Conseil de l'UE est responsable, avec le Parlement européen, du processus législatif de l'UE. Avec le Parlement, il examine et ratifie les propositions de directives et de règlements qui lui sont soumises par la Commission européenne.

Le Conseil de l'UE est composé d'un représentant de chaque État membre. Celui-ci doit être habilité à prendre des décisions engageant son gouvernement. Selon le sujet à traiter, le Conseil se réunit en formations spécialisées. Le Conseil de l'Énergie par exemple, rassemble les ministres chargés dans leur pays des affaires énergétiques. L'Allemagne est ainsi représentée par son ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie, Monsieur Peter Altmaier. Monsieur Altmaier préside également aux Conseils « Compétitivité » et « Cohésion » , ainsi qu'aux Conseils des ministres du Commerce et des Télécommunications.

Pendant notre présidence du Conseil de l'UE, nous allons agir de manière active et solidaire pour poursuivre sur cette voie. Il faut désormais tirer les bonnes leçons de cette crise et promouvoir la relance économique de manière ambitieuse et sans relâche. Notre objectif est de renforcer durablement la compétitivité, la force d'innovation et la résilience de l'économie européenne.

Il faut rétablir complètement et sans délai le marché unique en tant que noyau dur de l'UE. Nous voulons protéger et augmenter davantage la compétitivité globale du tissu économique en Europe. En outre, nous souhaitons renforcer la souveraineté de l'Europe dans des domaines cruciaux en développant des chaînes de création de valeur paneuropéennes. La transformation numérique et écologique, le renforcement de la base industrielle et des petites et moyennes entreprises, le développement équilibré des régions et l'ouverture des marchés basés sur des règles commerciales fortes à l'échelle internationale sont autant des éléments clés d'un espace économique en Europe qui soit moderne et global que des champs d'action centraux pour surmonter la crise.

Nous devons faire plus d'efforts au niveau européen pour que l'Europe puisse sortir renforcée de la crise du COVID-19. C'est la raison pour laquelle nos activités seront axées clairement sur des projets communs qui offrent une valeur ajoutée pour l'Europe et qui renforcent la cohésion à l'intérieur de l'UE. Cela concerne aussi la mise à disposition de biens publics (tels que la santé et la formation). Dans ce contexte, l'économie sociale de marché est notre principe directeur.

Au cours de la présidence du Conseil de l'UE, nous voulons contribuer à concrétiser et mettre en œuvre rapidement le plan de relance de la Commission européenne tout en faisant preuve de diligence et en respectant les intérêts de tous les États membres de l'UE.

Le prochain cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027 constitue un élément clé pour renforcer l'Europe là où nous avons besoin de réponses communes. C'est la raison pour laquelle le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) œuvre en faveur d'une conclusion rapide des négociations sur la base d'un accord équitable et équilibré axé sur l'avenir.

Nos priorités

Le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie s'est fixé un agenda ambitieux en matière de politique économique pour la présidence du Conseil de l'Union européenne au deuxième semestre 2020. Nos principaux objectifs sont les suivants :

- décupler les forces de l'économie européenne,
- préserver l'ouverture des marchés et créer des conditions de concurrence équitables,
- renforcer la souveraineté numérique de l'UE,
- gérer les mutations structurelles et saisir les opportunités qu'offre le Pacte vert pour l'Europe.

INFORMATIONS UTILES

Le ruban de Mœbius | Le ruban de Mœbius est l'un des objets géométriques les plus fascinants, et il est aussi au cœur du logo de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne.

Se présentant sous la forme d'une bande sans fin, le ruban de Mœbius est une variété non orientable, c'est-à-dire que ce qui se déplace sur le ruban en partant de différents côtés et de différentes directions se rencontrera toujours sur une même et unique face.

Le ruban symbolise une Europe innovante, intégratrice, capable de réalisations communes par l'échange et par la mise en convergence d'intérêts très divers : un lien fort, pour une Europe unie.

eu2020.de

1. Décupler les forces de l'économie européenne

La force économique de l'Europe repose sur la performance et la force d'innovation de ses entreprises. Nous avons comme objectif d'aider conjointement l'économie européenne à sortir plus forte de la crise du COVID-19 et à augmenter sa compétitivité, sa force d'innovation et sa résilience.

Redynamiser la base industrielle en Europe et la préparer à l'avenir

L'industrie européenne est le moteur de l'économie et apporte une contribution importante à la gestion de la crise économique due au COVID-19 et à la gestion des transformations numérique et écologique. Redynamiser et renforcer la compétitivité de l'industrie européenne sur la base de la stratégie industrielle pour l'Europe et en tenant compte des besoins des petites et moyennes entreprises et des entreprises familiales compte donc parmi les priorités centrales de la présidence allemande du Conseil de l'UE.

En octobre, lors de la réunion informelle des ministres chargés de la compétitivité, nous allons discuter de la manière de faire sortir l'industrie européenne de la crise et de la préparer à l'avenir, de renforcer le marché unique, d'optimiser les conditions générales, de travailler sur le sujet de la gouvernance et d'accompagner et de réussir le processus de transformation numérique et écologique dans l'industrie. Les résultats seront formulés sous forme de résolutions du Conseil et présentés lors du Conseil « Compétitivité » en novembre qui se concentrera prioritairement sur les sujets de politique industrielle.

Grâce à des initiatives appropriées permettant de renforcer les chaînes de création de valeur paneuropéennes stratégiques, nous allons promouvoir l'établissement de secteurs essentiels de production industrielle en Europe et développer notre souveraineté technologique. Les « projets importants d'intérêt européen commun » (PIIEC) sont des instruments centraux pour générer plus d'innovations de base « made in Europe ». Pour les promouvoir, nous misons sur la conclusion d'alliances avec un maximum de participants et sur la mise en œuvre plus rapide de PIIEC, notamment dans les domaines des cellules de batteries, de la microélectronique et de l'hydrogène. Dans ce contexte, nous allons soutenir activement le nouveau forum de l'industrie dès le début.

Lors de la réunion informelle des ministres chargés de la compétitivité en octobre, nous allons examiner les possibilités concernant une coopération paneuropéenne dans le domaine des technologies de l'hydrogène et des plateformes industrielles numériques. Fin novembre, nous allons échanger sur les leçons apprises et les meilleures pratiques dans le domaine de la production de cellules de batteries dans le cadre d'une conférence de haut niveau à Berlin. À l'occasion

du Conseil « Espace » qui se tiendra en novembre, nous souhaitons discuter de la redynamisation et du renforcement de la compétitivité de la navigation spatiale européenne et convenir de lignes directrices pour des conditions de concurrence équitables pour l'aérospatiale à l'échelle internationale.

En outre, nous allons examiner d'autres initiatives telles que l'utilisation généralisée de l'électrification à quai dans les ports de l'UE.

Améliorer le cadre général des petites et moyennes entreprises européennes

Les petites et moyennes entreprises, qui sont la colonne vertébrale de l'économie européenne, sont particulièrement touchées par les conséquences de la pandémie de COVID-19. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes fixés comme objectif de développer la stratégie sur les PME que la Commission européenne a présentée en mars 2020 dans l'optique de la pandémie de COVID-19. À cette fin, nous organiserons une conférence de haut niveau qui se tiendra à la mi-novembre à Berlin. Outre la gestion immédiate des conséquences de la crise, nous nous concentrerons sur l'augmentation de la résilience et de la force économique des PME. Dans ce contexte, il faut coordonner de manière cohérente et efficace la politique industrielle, la politique en faveur des PME, la politique numérique et la politique de l'innovation et les associer systématiquement à d'autres domaines économiques et sociétaux. Nous sommes particulièrement attentifs aux entreprises qui risquent d'être écartées du marché en raison de la crise.

Un autre levier pour surmonter la crise, augmenter la compétitivité et renforcer la croissance consiste à créer un cadre réglementaire qui soit aussi efficace, propice à l'innovation et adapté aux besoins futurs que possible. Il faut alléger les charges qui pèsent sur les entreprises, les citoyens et les administrations et leur offrir les meilleures conditions. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons intensifier les efforts déployés au niveau de l'UE visant à mieux légiférer et réduire la bureaucratie. Nous voulons tout particulièrement réduire les coûts de mise en conformité en mettant en œuvre le principe du « one-in, one-out », promouvoir la capacité d'innovation en utilisant systématiquement des clauses d'expérimentation et des « sandboxes réglementaires » et améliorer le cadre réglementaire des PME en procédant régulièrement à des analyses de l'impact réglementaire sur les PME.

INFORMATIONS UTILES

Le Conseil « Compétitivité » | Le Conseil « Compétitivité » a pour but de renforcer la compétitivité et la croissance économique dans l'UE. Il traite des domaines marché unique, industrie, recherche et innovation et espace. Durant la présidence allemande du Conseil, le ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie présidera les sessions consacrées au marché unique, à l'industrie et à l'espace du Conseil « Compétitivité ». En plus des thèmes d'actualité dans le domaine du marché unique et de la politique industrielle, la section économique examine les mesures relatives aux PME. Le Conseil « Compétitivité » traite également des questions spatiales, pour lesquelles il peut être amené à siéger avec le Conseil de l'Agence spatiale européenne, formant alors le Conseil spatial européen UE-ESA.

Rétablir et renforcer le marché unique

Le marché unique avec ses quatre libertés est le noyau dur de l'Union européenne. Son bon fonctionnement est essentiel pour la reprise économique et la cohésion politique dans l'UE. Pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel qu'il offre, il convient d'assurer de nouveau la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux, qui est actuellement fortement restreinte dans certains pays pour endiguer la pandémie de COVID-19.

INFORMATIONS UTILES

Conseil « Cohésion » | Le Conseil est compétent pour les questions fondamentales touchant à la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'UE. L'objectif est de favoriser le développement harmonieux de l'Union dans son ensemble, et d'aplanir les disparités entre les régions. Le Conseil « Cohésion » adopte en coopération avec le Parlement européen les actes juridiques instituant les modalités d'aide par les fonds structurels de l'Union. Les régions se voient doter des ressources financières dont elles ont besoin pour renforcer par des investissements dans la croissance et l'emploi la compétitivité de l'Europe. La politique de cohésion a des effets très positifs sur les populations locales, sous la forme notamment de créations d'emplois, d'un soutien aux processus de production dans les P.M.E. et d'un encouragement à la recherche-développement.

Pendant la présidence allemande du Conseil de l'UE, nous allons donc œuvrer en faveur d'une approche coordonnée pour réexaminer régulièrement la nécessité épidémiologique des restrictions et pour lever progressivement toutes les restrictions nationales. Dans ce contexte, nous allons nous concentrer particulièrement sur le rétablissement rapide du marché unique des services et de la libre circulation des travailleurs. Afin d'augmenter la résilience du marché unique et prévenir les crises à l'avenir, nous souhaitons par ailleurs instaurer un échange d'informations entre les États membres de l'UE et la Commission européenne concernant les mesures nationales qui constituent des obstacles au marché unique.

Nous voulons développer le marché unique dans certains domaines porteurs d'avenir et misons dans ce cadre sur la mise en œuvre efficace des règles du marché unique et sur la suppression d'obstacles inutiles au marché unique. Nos priorités communes concernant le marché unique ainsi que les prochaines étapes vers leur mise en œuvre seront formulées sous forme de résolutions du Conseil et présentées lors du Conseil « Compétitivité » en septembre.

Nous voulons conclure les négociations concernant le programme du marché unique le plus rapidement possible pour permettre à la nouvelle période de financement de commencer dans les délais impartis.

Stimuler la reprise économique à l'aide des Fonds structurels de l'UE

La politique européenne de cohésion joue un rôle clé pour la gestion de la crise et pour la relance économique. Elle renforce la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE et vient compléter, en tant que tâche transversale, d'autres domaines politiques au niveau européen tels que les politiques industrielle, des PME, du numérique et de l'énergie.

Grâce à la nouvelle initiative REACT-EU proposée par la Commission européenne dans le cadre de son plan de relance, les régions européennes doivent bénéficier d'un soutien à court et à moyen terme pour faire des investissements en vue de rétablir leur potentiel économique. Pendant la présidence, nous allons nous engager à créer rapidement les bases juridiques permettant de mettre à disposition les moyens financiers et de les utiliser à travers les Fonds structurels de l'UE dans les meilleurs délais.

Il est par ailleurs essentiel pour nous de conclure les négociations en trilogue concernant le paquet législatif relatif aux Fonds structurels de l'UE dans les plus brefs délais pour que la nouvelle période de financement puisse commencer à temps. Nous avons besoin d'une politique structurelle en Europe qui soit moderne et axée sur les innovations et qui promeuve les investissements dans les technologies d'avenir et renforce la compétitivité des régions européennes. Dans ce contexte, nous nous concentrerons sur la modernisation et la simplification.

Lors de la conférence sur la cohésion qui se tiendra fin septembre à Halle-sur-Saale, nous allons échanger avec les États membres de l'UE sur le rôle que jouent les Fonds structurels de l'UE dans la gestion de la crise et dans la relance économique. Les stratégies sur la mise en œuvre des nouveaux objectifs prioritaires,

notamment la transition économique innovante et intelligente et la protection du climat et de l'environnement en tant que moteurs de l'innovation seront au centre des discussions.

Moderniser le droit de la concurrence

Dans le contexte d'une mondialisation et d'une numérisation croissantes, il convient de revoir et moderniser le droit de la concurrence européen pour garantir que tous les acteurs appliquent les mêmes règles d'une concurrence équitable.

Lors du « European Competition Day » en septembre, nous allons discuter de la question de savoir comment moderniser le cadre réglementaire de la concurrence. Il faut notamment lutter de manière déterminée contre les distorsions de concurrence causées par les entreprises subventionnées et contrôlées par des États tiers et éviter que les entreprises européennes affaiblies par la pandémie de COVID-19 deviennent la cible pour des opérations de rachat visées par des concurrents fortement subventionnés et issus de pays tiers.

Sur ce fond, nous allons entamer voire poursuivre de manière ambitieuse les négociations sur le livre blanc sur les effets de distorsion liés aux subventions étrangères au sein du marché unique (level playing field).

Par ailleurs, l'adaptation de l'encadrement des aides joue un rôle central dans la gestion de crise. Afin de pouvoir réagir de manière appropriée aux défis actuels et futurs tout en garantissant la règle du « level playing field » au sein et à l'extérieur de l'UE, nous allons discuter avec nos partenaires européens de la question de savoir si et dans quelle mesure il faudrait pérenniser ou compléter les mesures prises en raison de la crise au moyen du cadre communautaire temporaire. Nous nous félicitons de l'annonce faite par la Commission européenne de vouloir revoir les règles en matière d'aides d'État et d'adapter les lignes directrices dans le domaine de l'énergie et de l'environnement pour accélérer la transformation de l'économie. Les nouvelles règles en matière d'aides d'État devraient permettre aux États membres de mener une politique énergétique, environnementale et climatique ambitieuse tout en assurant la compétitivité des entreprises européennes.

Exploiter le potentiel des marchés publics efficaces

Nous allons réaliser une analyse ex post des activités relatives aux marchés publics pendant la pandémie de COVID-19 afin d'identifier les possibilités d'optimisation des procédures et de la coordination au niveau européen. Sur cette base, nous souhaitons rédiger un plan directeur pour des situations de crise futures. Par ailleurs, nous allons examiner les possibilités d'exploiter au mieux les potentiels des marchés publics pour stimuler l'économie dans l'UE en prenant compte des objectifs de durabilité économique, sociale et écologique et pour renforcer les innovations. La conférence sur les marchés publics qui se tiendra en octobre apportera une contribution précieuse à ces deux sujets.

2. Préserver l'ouverture des marchés et créer des conditions de concurrence équitables

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences, nous souhaitons mener un débat positif sur la mondialisation et les chaînes de valeur internationales. Pendant notre présidence du Conseil de l'UE, nous allons nous engager activement en faveur du maintien des marchés ouverts, d'une politique commerciale et d'investissement basée sur des règles et de conditions de concurrence comparables et applicables. Il faut s'opposer à toute forme de cloisonnement.

Préserver le système commercial basé sur des règles

Le système commercial multilatéral avec au centre l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) reste le pilier central de la politique commerciale de l'UE. À l'occasion de la réunion informelle des ministres du Commerce, nous souhaitons promouvoir la modernisation de l'OMC. L'objectif est de préparer d'ici la fin 2020 une proposition de réforme de l'OMC. De même, nous voulons faire avancer les négociations concernant les initiatives plurilatérales pour l'OMC, en particulier celle relative au commerce numérique. Au début de la présidence, nous allons mener le débat en trilogue concernant la refonte du règlement sur le respect des règles du commerce international.

Permettre la diversification des chaînes d'approvisionnement, améliorer l'accès aux marchés

Par ailleurs, nous allons promouvoir les travaux sur des accords commerciaux et d'investissement ambitieux et équilibrés et concernant la préparation d'une réforme du Système de préférences généralisées. Nous visons à aboutir un accord d'investissement ambitieux entre l'UE et la Chine d'ici la fin 2020 qui doit supprimer durablement des asymétries concernant l'accès aux marchés et les conditions de concurrence. Nous travaillons aussi sur des progrès rapides concernant la conclusion de l'accord entre l'UE et le MERCOSUR ainsi que de l'accord révisé entre l'UE et le Mexique.

Accélérer la réforme des dispositifs de protection des investissements

Nous allons travailler d'arrache-pied sur la modernisation des règles et des institutions de la protection des investissements afin d'obtenir des conditions qui incitent à faire des investissements et d'assurer l'acceptation des traités commerciaux et de protection des investissements. L'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada avec son système juridictionnel des investissements devrait servir de modèle pour tous les nouveaux accords de protection des investissements. Nous soutenons l'initiative de l'UE en faveur de la création d'un tribunal multilatéral des investissements. Pour

les investissements au sein de l'UE, nous avons besoin d'un mécanisme qui succède aux accords de protection des investissements bilatéraux et qui garantisse un niveau élevé de protection.

Instaurer un « level playing field »

Des conditions cadre comparables pour les acteurs des marchés nationaux et internationaux (level playing field) sont incontournables pour les marchés ouverts et le commerce libre. Nous œuvrons en faveur de la modernisation des règles internationales pour les crédits à l'exportation qui doivent correspondre aux transformations du contexte commercial et à l'intégration grandissante de pays non membres de l'OCDE dans l'économie mondiale. Par ailleurs, nous allons inviter activement nos partenaires à l'application efficace des instruments de défense commerciale afin de mieux protéger les entreprises européennes contre les pratiques commerciales déloyales dans les échanges extérieurs. En outre, nous visons l'ouverture des marchés publics dans les pays tiers.

INFORMATIONS UTILES

Le Conseil des ministres du Commerce | Le Conseil des ministres du Commerce est en charge de la politique commerciale européenne, celle-ci faisant partie des compétences partagées de l'UE. Cela signifie que les lois commerciales et les traités internationaux qui sont adoptés ne peuvent s'appliquer qu'à l'ensemble de l'Union. C'est la raison pour laquelle la Commission agit en étroite concertation avec les États membres. Le Parlement européen a lui aussi un rôle important à remplir. Le Conseil des ministres du Commerce adopte des accords commerciaux et de partenariat de portée internationale, soit avec des États, soit avec des régions. C'est le Conseil qui donne à la Commission européenne le pouvoir d'entamer des négociations en vue de la conclusion d'accords commerciaux internationaux. C'est également lui qui adopte les règles à appliquer dans le domaine des exportations.

Nous développerons les règles relatives au contrôle des exportations des biens à double usage en tenant compte des intérêts actuels de l'UE et de ses États membres en matière de politique étrangère et de sécurité. Nous souhaitons terminer le trilogue sur la refonte de la directive sur les biens à double usage.

Nous voulons promouvoir la stratégie européenne de connectivité entre l'UE et l'Asie au bénéfice de l'économie européenne et de nos partenaires dans les pays tiers pour offrir de nouveaux débouchés commerciaux aux entreprises européennes, notamment dans le contexte de grands projets stratégiques dans des pays tiers.

Approfondir les relations commerciales avec les pays tiers

Nous souhaitons que les relations futures entre l'UE et le Royaume Uni soient aussi étroites que possible. Notre objectif est d'instaurer un partenariat ambitieux, large, profond et flexible. En ce qui concerne le domaine économique, nous souhaitons avoir des relations commerciales sans frictions avec les mêmes conditions de concurrence. Tout accord doit être basé sur l'intégrité du marché unique et l'indivisibilité des quatre libertés et de l'union douanière de l'UE.

Nous souhaitons contribuer à une coopération globale et active entre l'UE et les États-Unis et promouvoir de manière constructive un agenda commercial transatlantique au bénéfice des deux parties. Les États-Unis sont nos principaux partenaires en matière de politique étrangère et de sécurité en dehors de l'Europe.

L'étroit amarrage des États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) au marché unique est une réussite que nous voulons pérenniser et approfondir. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'étroite coopération et le partenariat avec ces pays sont plus importants que jamais. En ce qui concerne les relations entre l'UE et la Suisse, nous nous engageons en faveur du maintien et de la consolidation de ces relations en créant un cadre institutionnel.

3. Renforcer la souveraineté numérique de l'UE

La pandémie de COVID-19 et ses conséquences nous ont montré à quel point la numérisation de la société et de l'économie est essentielle pour nous. En même temps, dans plusieurs domaines, la crise a donné un nouvel élan à la numérisation. Cependant, dans quelques domaines, elle a dévoilé une dominance de certains prestataires, notamment en provenance des États-Unis et de la Chine. Pendant notre présidence du Conseil de l'Union européenne, nous voulons donc faire de l'Europe un espace innovant pour une société et une économie numériques souveraines.

INFORMATIONS UTILES

Le Conseil des ministres des Télécommunications | Dans le domaine des télécommunications, le Conseil a pour mission d'adopter, avec le Parlement européen, des dispositions juridiques, modalités et orientations applicables aux réseaux et services de communication électroniques, et destinées à en garantir l'interopérabilité. Le règlement sur l'itinérance en est un exemple connu. La politique de l'Union vise en outre à stimuler la concurrence et à accroître la cybersécurité dans le secteur des télécommunications. Elle a également pour but d'encourager l'innovation. Le Conseil est également compétent dans un grand nombre de domaines touchant au numérique, tels que l'intelligence artificielle, l'économie des données ou encore l'Internet des objets.

En tant que continent orienté sur la recherche et fondé sur une large base industrielle, l'Europe doit faire valoir sa force d'innovation dans une concurrence loyale et la développer davantage. Ensemble, nous souhaitons faire en sorte que l'Europe continue de maîtriser certaines technologies, et ce au plus haut niveau à l'échelle internationale, tout en garantissant, l'ouverture du marché unique de l'UE. Parallèlement, nous devons créer et protéger des infrastructures numériques performantes, sûres et durables et développer ensemble des normes et standards européens pour les nouvelles technologies. Il s'agit de transférer nos valeurs européennes à l'ère du numérique.

Développer rapidement l'infrastructure numérique

Une infrastructure numérique performante est la condition sine qua non pour que les citoyens et les entreprises européens puissent exploiter pleinement les opportunités que présente la transformation numérique.

Le projet GAIA-X marque le point de départ d'une initiative importante visant à créer une infrastructure de données européenne sûre, fiable et souveraine au bénéfice de toute l'Europe. Ensemble, nous souhaitons développer ce projet en tant que base d'un écosystème numérique vital. Pour ce faire, nous allons également inciter d'autres partenaires européens à participer à ce projet. Pendant la présidence du Conseil de l'Union européenne, nous allons par ailleurs poursuivre et coordonner les activités et mesures dans le domaine de la sécurité du réseau 5G et assurer le déploiement à très large échelle de réseaux en gigabit.

Nous voulons finaliser d'ici la fin de 2020 les négociations sur le programme de financement de l'UE « Europe numérique », qui doit comprendre de nombreuses mesures de soutien pour promouvoir la souveraineté numérique de l'Europe.

Nous allons également travailler sur un niveau minimum obligatoire de sécurité des biens connectés à Internet (Internet des objets) en vue d'une meilleure protection des consommateurs.

Exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle et garantir la disponibilité suffisante des données

Nous avons comme objectif de faire de l'Europe le leader mondial du développement et de la maîtrise des applications de l'intelligence artificielle (AI). Ceci implique aussi d'élaborer un concept européen coordonné pour une approche humaine et pour les aspects éthiques de l'AI. Le leadership technologique dans le domaine de l'AI sera décisif pour la croissance économique et la prospérité de l'Europe. L'AI peut également apporter une contribution importante à la gestion de crises, par exemple dans la recherche médicale ou dans la lutte contre les fausses nouvelles.

Au delà, nous devons savoir comment mieux utiliser et partager les données à caractère non personnel afin de développer de nouvelles technologies et modèles commerciaux. L'amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité des données est donc une condition préalable de l'utilisation efficace de l'AI dans l'UE. Il s'agit d'harmoniser la qualité des données pour des solutions interopérables pour pouvoir contribuer à la gestion de crises sur la base de connaissances fondamentales.

Par ailleurs, nous voulons créer les conditions générales permettant de mettre en place des plateformes numériques innovantes dans l'UE qui soient compétitives à l'échelle internationale. Il faut développer l'accès aux données, soutenir les écosystèmes des start-up et de l'innovation, faciliter l'accès au capital-risque, également dans la phase de l'internationalisation des modèles commerciaux, et assurer un level playing field pour les plateformes sur Internet tout en respectant les dispositifs de protection des données.

La réunion informelle des ministres des Télécommunications / du Numérique en octobre sera l'occasion pour nous de promouvoir les activités concernant les sujets de l'intelligence artificielle, de l'économie de plateforme et de la souveraineté numérique.

De même, nous souhaitons promouvoir de manière ambitieuse les négociations sur la directive « vie privée et communications électroniques » pour adopter une orientation générale du Conseil.

4. Gérer les mutations structurelles et saisir les opportunités qu'offre le Pacte vert pour l'Europe

Indépendamment de la crise suscitée par la pandémie de COVID-19, nous avons l'objectif commun de faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici à 2050. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la proposition de la Commission européenne sur un Pacte vert pour l'Europe. Nous misons sur la combinaison d'une politique climatique ambitieuse et de nouvelles impulsions pour la croissance et l'innovation.

Pour ce faire, nous avons besoin d'une industrie européenne innovante et compétitive. Le débat sur nos objectifs doit donc se baser sur une analyse d'impact solide et fiable. C'est ainsi que le Pacte vert pour l'Europe peut également être considéré comme une stratégie de croissance.

Nous allons nous concentrer sur les mesures du Pacte vert pour l'Europe qui vont simplifier ou stimuler les activités des acteurs économiques afin de soutenir la reprise économique. Il faut éviter d'imposer des charges supplémentaires aux entreprises et citoyens européens et prévenir les fuites de carbone.

La transition vers un système économique moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive nécessite des investissements considérables qui ne peuvent être réalisés qu'ensemble par les pouvoirs publics et les acteurs privés. Le plan d'investissement pour une Europe durable et le mécanisme pour une transition juste, y compris le Fonds pour une transition juste, revêtent donc une importance cruciale. Il convient donc d'utiliser au mieux les moyens budgétaires limités.

Développer les secteurs de croissance technologiques et contribuer à la protection du climat

La transition vers un approvisionnement énergétique respectueux du climat, sûr et abordable offre du potentiel économique qui peut contribuer à faire sortir l'Europe de la crise et à développer de nouveaux secteurs de croissance porteurs d'avenir. Ainsi, les projets éoliens offshore ou les technologies de l'hydrogène, par exemple, n'apportent pas seulement une contribution précieuse pour atteindre les objectifs ambitieux en matière d'énergie et de climat de l'UE, mais ils offrent aussi un potentiel industriel considérable.

La coopération transfrontalière des États membres de l'UE est inéluctable pour exploiter rapidement et de manière abordable le potentiel qu'offrent les énergies renouvelables. Toutefois, le contexte européen n'est pas encore propice aux projets communs des États membres de l'UE, en particulier en ce qui concerne l'énergie éolienne offshore. Notre objectif est d'adopter des conclusions du Conseil qui tiennent compte

de la stratégie relative aux énergies renouvelables en mer annoncée par la Commission européenne. Les conclusions doivent être axées sur les éléments d'un « EU-enabling-framework » destiné à la promotion de projets communs.

La technologie de l'hydrogène offre des potentiels économiques et énergétiques énormes. Dans ce contexte, nous saluons la stratégie sur l'hydrogène et la stratégie sur l'intégration des systèmes énergétiques annoncées par la Commission européenne. L'Europe à un intérêt vital à disposer d'un approvisionnement sûr et viable en sources d'énergie gazeuses et est déterminée à exploiter leurs potentiels de décarbonisation. Pour pouvoir remplacer progressivement le pétrole par l'hydrogène et créer d'autres champs d'application pour l'hydrogène, il faut développer les marchés européens et internationaux et les infrastructures correspondantes. Nous visons l'adoption de conclusions du Conseil concernant ce sujet. Lors d'une conférence de haut niveau début octobre, nous allons promouvoir le débat relatif au développement d'un marché unique pour l'hydrogène dans l'UE qui tienne également compte de la dimension internationale.

INFORMATIONS UTILES

Le Conseil des ministres de l'Énergie | Dans le domaine de l'énergie, le Conseil a pour mission d'adopter, avec le Parlement européen, les dispositions juridiques applicables au fonctionnement des marchés de l'énergie et destinées à garantir la sécurité d'approvisionnement et à promouvoir l'efficacité énergétique, les nouvelles sources d'énergie, les énergies renouvelables ainsi que l'interconnexion des réseaux. Des solutions européennes sont nécessaires pour réaliser une transition énergétique qui associe de manière rationnelle et à coûts maîtrisés sécurité d'approvisionnement, compétitivité et lutte contre le réchauffement climatique. Un exemple important en a été fourni ces dernières années par le train législatif « Une énergie propre pour tous les Européens ».

Atteindre les objectifs en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030

Sur la base des résultats de l'analyse des plans nationaux intégrés en matière de climat et d'énergie par la Commission européenne, nous allons discuter de la question de savoir comment atteindre les objectifs énergétiques de l'UE à l'horizon 2030 en vue d'augmenter l'efficacité énergétique et de développer les énergies renouvelables. Dans ce contexte, nous allons poursuivre une approche axée sur les principes de l'économie de marché et neutre sur le plan technologique. Nous souhaitons discuter surtout des instruments suivants pour identifier la contribution qu'ils peuvent apporter pour atteindre ces objectifs et pour déterminer leur rôle dans l'industrie énergétique : la tarification des émissions dans les secteurs de la chaleur et des transports, l'initiative de la Commission européenne en vue d'augmenter le taux de rénovation des bâtiments existants (« vague de rénovations ») et de créer un cadre de soutien pour mobiliser les investissements dans des projets d'énergies renouvelables.

Échange d'expériences sur le maintien de l'approvisionnement énergétique en situation de crise

L'approvisionnement électrique joue un rôle clé dans la gestion de crise et dans le maintien des services publics en situation de crise. Nous souhaitons donc poursuivre l'échange d'expériences concernant le maintien de l'approvisionnement électrique en situation de crise eu égard aux crises sanitaires potentielles à l'avenir afin d'assurer la capacité d'agir des acteurs du secteur électrique et d'améliorer l'échange d'informations entre les gestionnaires de réseau, les autorités de régulation, les États membres et la Commission européenne.

Événements

Événements

Date	Lieu	Titre	Priorités
Réunions formelles du Conseil			
24.09.	Bruxelles	Conseil « Compétitivité » (Marché intérieur, Industrie)	Le Conseil se concentre sur le renforcement du marché unique, la compétitivité internationale et la résilience industrielle de l'UE ainsi que sur les conditions cadre des petites et moyennes entreprises (PME), plus particulièrement sur la stratégie sur les PME de la Commission européenne.
09.11. (tbc)	Bruxelles	Conseil des ministres du Commerce	Le Conseil sera placé sous le signe de la réforme de l'OMC, des relations commerciales avec les États-Unis et la Chine ainsi que d'autres relations commerciales bilatérales, par exemple avec le MERCOSUR et le Mexique.
éventuellement 12.11.	Bruxelles	Conseil « Cohésion »	En fonction de l'avancement des négociations, le Conseil doit traiter les projets législatifs actuels concernant la politique de cohésion 2021 – 2027, le « Fonds pour une transition juste » ainsi que la contribution que peut apporter la politique de cohésion à la gestion de la crise et à la relance économique au temps du coronavirus.
19./20.11.	Bruxelles	Conseil « Compétitivité » (Marché intérieur, Industrie, Espace)	La compétitivité de l'industrie européenne, le rôle de l'industrie pour l'emploi et pour une croissance tournée vers l'avenir, l'amélioration de la réglementation ainsi que la suppression de la bureaucratie et des questions liées à la politique européenne de l'espace seront au cœur des débats.
07.12.	Bruxelles	Conseil des ministres chargés des Télécommunications et du Numérique	Le Conseil traitera prioritairement le règlement « vie privée et communications électroniques » et le cadre juridique pour la gouvernance des espaces européens communs des données. En outre, il est prévu de préparer les dispositions concernant la création du Centre européen de compétences industrielles, technologiques et de recherche en matière de cybersécurité et du Réseau de centres nationaux de coordination y associé. Le règlement établissant le programme pour une Europe numérique pour la période 2021-2027 sera un autre sujet de discussion important.
14.12.	Bruxelles	Conseil de l'Énergie	Les sujets d'actualité concernant la politique énergétique de l'UE, eu égard notamment à l'intégration des systèmes énergétiques et aux objectifs de l'UE en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, seront discutés lors du Conseil.

Date	Lieu	Titre	Priorités
Réunions informelles au niveau ministériel			
20./21.09.	Berlin	Réunion informelle des ministres du Commerce	Les ministres discuteront des défis actuels auxquels est confrontée la politique commerciale, y compris notamment la gestion des conséquences économiques de la crise du coronavirus. Par ailleurs, il sera question de la poursuite de la réforme de l'OMC visant à renforcer le commerce basé sur des règles et les marchés ouverts.
05./06.10.	Berlin	Réunion informelle des ministres de l'Énergie	Un échange est prévu sur la décarbonisation du secteur gazier et sur les conditions cadre d'un marché unique européen de l'hydrogène ainsi que sur la coopération transfrontalière des États membres concernant des projets éoliens offshore.
14./15.10.	Baden-Baden	Réunion informelle des ministres des Télécommunications et du Numérique	Des sujets d'actualité dans le domaine de la politique européenne des télécommunications et du numérique, en particulier l'économie de données et l'intelligence artificielle seront à l'ordre du jour de cette conférence.
22./23.10.	Königswinter (près de Bonn)	Réunion informelle des ministres chargés de la Compétitivité (Marché intérieur, Industrie)	La reprise économique de l'UE après la pandémie du coronavirus sera au centre des débats lors de la réunion informelle.

Événements

Date	Lieu	Titre	Priorités
Conférences de haut niveau			
07./08.09.	Berlin	European Competition Day	Les thèmes principaux sont la garantie de conditions de concurrence équitables entre les entreprises européennes et les entreprises subventionnées par l'État ou contrôlées par des États tiers, les défis en matière de politique de la concurrence dans le contexte d'une crise internationale (telle que le Covid-19 par exemple) ainsi que la mise en place d'un cadre concurrentiel pour l'économie numérique.
29./30.09.	Halle-sur-Saale	Conférence de Cohésion : « Le rôle de la politique de cohésion de l'UE en période de coronavirus »	Dans le cadre de la conférence, un échange est prévu sur le rôle des Fonds structurels européens face à la crise du Covid-19. Il s'agit essentiellement de discuter des objectifs de la prochaine période de programmation et des instruments adaptés pour relancer l'économie ainsi que du renforcement de la compétitivité des régions et de la résilience face aux crises futures.
05.10.	Berlin	Conférence de haut niveau à la veille de la réunion informelle des ministres de l'Énergie	La conférence portera sur le rôle de l'hydrogène dans la décarbonisation du secteur gazier.
21.10.	Berlin	Conférence sur les marchés publics	L'objectif de la conférence est de discuter de manière détaillée avec les responsables politiques et les experts européens des attentes actuelles concernant les marchés publics au vu des conséquences du COVID-19, du Pacte vert pour l'Europe et de la numérisation dans ce contexte.
22./23.10.	Friedrichshafen	19e Forum européen du tourisme : Perspectives d'avenir pour le tourisme – Comment relancer le tourisme après la crise du Covid-19 et développer un tourisme fort	Comme le tourisme a été particulièrement affecté par les conséquences de la pandémie de Covid-19, la conférence organisée par la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne se concentrera sur la gestion des crises et sur une réorganisation du tourisme en Europe. Dans ce contexte, il sera notamment question d'un tourisme plus résilient en Europe.
28.10.	Berlin	Créer un avenir créatif – Le Forum rencontre l'ECIS 2020	Il est prévu de mener un débat sur les questions européennes et nationales relatives à la politique en faveur des industries créatives pendant et après la crise du coronavirus. Les perspectives d'avenir seront au centre des discussions : comment rendre les industries créatives plus visibles pour l'industrie et la société civile ? Quelles sont les interfaces qui nécessitent plus de coopération ?

Date	Lieu	Titre	Priorités
Conférences de haut niveau			
03./04.11.	Berlin	Conférence pour Mieux légiférer (DEBR)	La conférence est un forum de discussions stratégiques sur le développement d'une meilleure réglementation et pour une réduction de la bureaucratie au niveau européen. Elle doit porter sur les priorités de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne dans ce domaine telles que la suppression de la bureaucratie, le principe du « one in, one out » et les « clauses d'expérimentation et les laboratoires vivants ».
10./11.11.	Berlin	Conférence européenne sur les clusters	La conférence doit permettre un échange de haut niveau et au niveau des initiatives européennes sur les défis en matière de politique des clusters. Une des priorités thématiques sera le soutien apporté à la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et de création de valeur en Europe.
16./17.11.	Berlin	Conférence européenne sur les PME (SME Assembly)	Cette conférence se tient une fois par an en tant qu'événement phare de la semaine européenne des PME. Des représentants de la Commission européenne, des États membres, des sciences et des associations européennes et nationales ainsi que des entrepreneurs participent à cette conférence afin de discuter de sujets d'actualité relatifs à la politique de l'UE en faveur des PME.
23./24.11.	Berlin	Conférence sur le plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (plan SET)	La conférence présentera des possibilités permettant de promouvoir la neutralité carbone grâce à des technologies énergétiques innovantes. L'accent sera mis sur l'interaction des différents éléments du système énergétique tant au niveau technologique qu'à d'autres niveaux.
23./24.11.	Berlin	Conférence européenne de mise en réseau sur la production de cellules de batteries	L'événement est associé au lancement des deux « projets importants d'intérêt européen commun » (PIIEC) tout au long de la chaîne de valeur des batteries. Il offre un forum pour la mise en réseau, l'échange entre experts et la préparation de coopérations transnationales.

Les visages de la présidence

De nombreux agents travaillent dans les différentes directions du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie pour couronner la présidence allemande du Conseil de l'UE de succès. La direction de la politique européenne et la division « présidence allemande du Conseil de l'UE 2e semestre 2020 » coordonnent les activités. La représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE est placée au centre du réseau du gouvernement fédéral pour la présidence du Conseil de l'UE.

Au niveau politique, le ministre fédéral, la secrétaire d'État compétente et le secrétaire d'État parlementaire compétent représentent la politique de leur ministère concernant tous les sujets de politique européenne qui seront traités pendant la présidence. Parmi l'ensemble des agents de notre ministère, nous aimerions présenter quelques acteurs principaux qui donnent les orientations centrales concernant la politique économique de la présidence allemande du Conseil de l'UE.

Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie

Peter Altmaier
Ministre fédéral de l'Économie et de l'Énergie

Claudia Dörr-Voß
Secrétaire d'État chargée de la politique européenne

Marco Wanderwitz
Secrétaire d'État parlementaire chargé de la politique européenne

Représentation permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'UE

Susanne Szech-Koundouros
Vice-représentante permanente – ambassadrice

Dr. Norbert Schultes
Chef du service économique

Dr. Kirsten Scholl
Directrice générale chargée de la politique européenne

Iris Wehrmann
Sous-directrice chargée de la présidence du Conseil de l'UE, du marché unique, des relations bilatérales avec les États membres de l'UE et d'autres pays européens

Dr. Susanne Hegels
Chef de la division « présidence allemande du Conseil de l'UE 2e semestre 2020 »